

1, rue de l'Hermitage - BP 46
23300 - LA SOUTERRAINE
☎ 05 55 63 91 11 - 📠 05 55 63 91 12
Email : infos@cc-pays-sostranien.fr

N° SIREN : 200 067 510 00012

L'an deux mille dix-sept, le dix-sept janvier à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la **Communauté de Communes** Pays Dunois, Pays Sostranien et Bénévent / Grand Bourg s'est réuni pour sa séance d'installation, à La Souterraine, sur convocation de M. Jean-François MUGUAY, Doyen des présidents sortants.

-- Nombre de membres en exercice : 62

Réf : 170117 PV Installation.doc --

Procès-Verbal
Conseil Communautaire d'installation
Mardi 17 janvier 2017 à 19h00
(La Souterraine, salle des Fêtes rue du Coq)

Monsieur CARPENTIER Jean-Claude doyen d'âge de l'assemblée est désigné président de la séance d'installation du Conseil Communautaire.

Il est assisté par Monsieur Nicolas AUBINEAU afin d'assurer le secrétariat de séance.

Monsieur le président procède alors à l'appel des délégués suite à la fusion des 3 communautés de communes du Pays Dunois, du Pays Sostranien et de Bénévent-Grand Bourg.

Après avoir procédé à l'appel des délégués et constaté que le Conseil Communautaire ainsi réuni est au complet, Monsieur le président déclare le Conseil Communautaire installé.

Etaient présents :

Monsieur Jean-François MUGUAY, Madame Karine NADAUD, Monsieur Guy DUMIGNARD, Madame Isabelle MAZEIRAT, Monsieur Etienne LEJEUNE, Madame Martine ESCURE, Monsieur Bernard AUDOUSSET, Madame Fabienne LUGUET, Monsieur Patrice FILLOUX, , Madame Brigitte JAMMOT, Monsieur Gilbert TIXIER, Madame Marilyne BEISSAT, Monsieur René PHILIPPON, Monsieur Yves AUMAITRE, Monsieur Gérard CHAPUT, Monsieur André MAVIGNER, Monsieur Bertrand LABAR, Monsieur Laurent DAULNY, Madame Mireille MANEAU, Monsieur Thierry DUFOUR, Monsieur Michel MONNET, Monsieur Michel NAVARRE, Madame Brigitte DUBOIS, Monsieur Pierre DECOURSIER, Madame Marie-Paule GULYAS, Monsieur Nicolas AUBINEAU, Monsieur Michel GASNET, Madame Josette MOREAU, Monsieur Jean-Bernard QUINQUE, Monsieur Patrice PIARRAUD, Monsieur Ludovic DAGUET, Madame Christelle CHENIER suppléante de Monsieur Patrick TIXIER, Monsieur Jean-François LEBON, Monsieur Thierry PERONNE, Monsieur Gilles GAUDON, Madame Valérie CABOCHE, Monsieur Didier LAVAUD, Monsieur Didier BARDET, Monsieur Jean-Claude DUGENEST, Monsieur Claude LANDOS, Monsieur Jacky MARTINET, Monsieur Serge RIOLLET, Monsieur Jean-Louis BATHIER, Monsieur Bernard LEFAURE, Madame Hélène FAIVRE, Madame Marie-Jeanne DE BASQUIAT, Madame Jacqueline DEDET, Monsieur Laurent TARDY, Madame Françoise PUYCHEVRIER suppléante de Monsieur Jean-Claude VITTE, Monsieur Arnaud AUJAY suppléant de Monsieur Jean-Pierre LAURENT, Monsieur Philippe BRIGAND, Monsieur Bernard LE CORNEC, Monsieur Bernard LEROUQUIER, Monsieur Michel BURILLE, Madame Josiane VIGROUX-AUFORT, Monsieur Jean-Paul CHAPUT, Monsieur Jean-Claude CARPENTIER, Monsieur Gérard DELAFONT, Madame Micheline SAINT LEGER, Monsieur Daniel FOREST.

Etaient absents représentés :

Madame Sophie CLEMENT donne pouvoir à Monsieur Bernard AUDOUSSET,
Monsieur Pascal LYRAUD donne pouvoir à Madame Brigitte JAMMOT.

Monsieur le président procède alors à la lecture de l'ordre du jour tel que et fait appel aux questions complémentaires qui pourraient y être inscrites.

Ordre du jour :

- Appel des conseillers communautaires ;
- Désignation d'un(e) secrétaire de séance ;
- Election du(de la) Président(e) à bulletin secret ;
- Lecture de la Charte de l'élu local ;
- Détermination du nombre de Vice-présidents ;
- Détermination de la composition du Bureau.

L'ordre du jour est adopté par

0 voix contre, 0 abstention(s), 62 voix pour.

-Appel à candidature pour la présidence de la Communauté de Communes ;

Monsieur le président procède à l'appel à candidature pour la présidence de la Communauté de Communes.

Sont candidat(e)s :

M. Etienne LEJEUNE

M. Yves AUMAITRE

Election du président ;

Monsieur le président fait procéder au vote à bulletin secret.

M. Etienne LEJEUNE

obtient 33 voix ;

M. Yves AUMAITRE

obtient 29 voix ;

Monsieur le président déclare M. Etienne LEJEUNE élu à la majorité en tant que Président de la Communauté de Communes.

Monsieur le doyen transmet la présidence de séance au président nouvellement élu M. Etienne LEJEUNE

Monsieur le président de la Communauté de Communes reprend le déroulement réglementaire de l'ordre du jour ordinaire.

Fixation du nombre de vice-président(e)s

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-11-02-001, en date du 02 novembre 2016, portant fusion des communautés de communes du Dunois, Pays Sostranien, Bénévent / Grand-Bourg, au 1^{er} janvier 2017 ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-10 et L. 5211-41-3 ;

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

20% de 62 = 12,40 arrondi à 13 vice-président(e)s (entier supérieur)

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers (2/3 de 62 = 42), fixer un nombre de vice-présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze.

30% de 62 = 18,60 plafonné à 15 vice-président(e)s (entier inférieur).

Le Président propose de fixer à 14 le nombre de vice-présidents.

Avant de délibérer sur cette proposition, le Conseil communautaire à l'unanimité décide d'une suspension de séance.

A la reprise de séance, le président renouvelle sa proposition de 14 vice-présidences

Cette proposition, qui requiert la majorité des 2/3 pour être adoptée, est rejetée par 27 voix contre, 3 abstention(s), 32 voix pour et le Conseil Communautaire décidé de fixer à 13 le nombre de vice-présidents (nombre maximum fixé par le droit commun.

A l'issue de ce vote, des élus quittent la salle. Il reste 40 membres présents (+ 1 pouvoir). Le quorum étant atteint, la séance peut se poursuivre.

Fixation du nombre de membres du bureau

Le Président propose de fixer à 28 le nombre de membres du bureau comprenant le président, les 13 vice-présidents, soit 14 membres supplémentaires.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité

Une interruption de séance est demandée par le Président.

Lors de la reprise de séance, 32 élus sont présents (+ 1 pouvoir).

Le quorum étant atteint, la séance peut se poursuivre.

Le Président propose de passer à l'élection des vice-présidents

Election des vice-présidents

1er vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Pierre DECOURSIER se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	32	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	17	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
DECOURSIER Pierre	32				
Blancs ou nuls	1				
M. Pierre DECOURSIER a été proclamé 1er Vice-président au 1er tour de scrutin					

2ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Aucun candidat ne se présente à ce poste. Le président propose donc de le laisser vacant

3ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Thierry DUFOUR se présente Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	32	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	17	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
DUFOUR Thierry	32				
Blancs ou nuls	1				
M. Thierry DUFOUR a été proclamé 3ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

4ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Jean-François MUGUAY se présente Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	32	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	17	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
MUGUAY Jean-François	32				
Blancs ou nuls	1				
Jean-François MUGUAY a été proclamé 4ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

5ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Gérard DELAFONT se présente Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	27	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	14	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
DELAFONT Gérard	27				
Blancs ou nuls	6				
M. Gérard DELAFONT a été proclamé 5ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

6ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Nicolas AUBINEAU se présente Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	32	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	17	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
AUBINEAU Nicolas	32				
Blancs	1				
Nicolas AUBINEAU a été proclamé 6ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

7ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seule Mme Josiane VIGROUX-AUFORT se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	33	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	17	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
VIGROUX-AUFORT Josiane	33				
Blancs	0				
Josiane VIGROUX-AUFORT a été proclamée 7ème Vice-présidente au 1er tour de scrutin					

8ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Aucun candidat ne se présente à ce poste. Le président propose donc de le laisser vacant

9ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. André MAVIGNER se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	27	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	14	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
MAVIGNER André	27				
Blancs	6				
André MAVIGNER a été proclamé 9ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

10ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seule Mme Isabelle MAZEIRAT se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	31	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	16	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
MAZEIRAT Isabelle	31				
Blancs	2				
Isabelle MAZEIRAT a été proclamée 10ème Vice-présidente au 1er tour de scrutin					

11ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Didier BARDET se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	29	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	15	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
BARDET Didier	29				
Blancs	4				
Didier BARDET a été proclamé 11ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

12ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seule Mme Micheline SAINT LEGER se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	32	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	16	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
SAINT LEGER Micheline	32				
Blancs	1				
Micheline SAINT LEGER a été proclamée 12ème Vice-présidente au 1er tour de scrutin					

13ème vice-président

Le Président fait appel à candidature

Seul M. Guy DUMIGNARD se présente. Il est procédé au vote à bulletin secret.

1er tour de scrutin		2ème tour de scrutin		3ème tour de scrutin	
Votants :	33	Votants :		Votants :	
Suffrages exprimés :	31	Suffrages exprimés :		Suffrages exprimés :	
Majorité absolue :	16	Majorité absolue :		Majorité absolue :	
Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues	Candidats	Nombre de voix obtenues
DUMIGNARD Guy	29				
Blancs	4				
Guy DUMIGNARD a été proclamé 13ème Vice-président au 1er tour de scrutin					

Election des 14 autres membres du bureau

Le vote a lieu à bulletin secret - Votants : 33

1^{er} autre membre : un seul candidat : Jean Claude CARPENTIER obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

2^{ème} autre membre : un seul candidat : Gilbert TIXIER obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

3^{ème} autre membre : un seul candidat : Marie Jeanne DE BASQUIAT obtient 31 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élue

4^{ème} autre membre : un seul candidat : Jean Claude DUGENEST obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

5^{ème} autre membre : un seul candidat : Martine ESCURE obtient 29 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élue

6^{ème} autre membre : un seul candidat : Jacqueline DEDET obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

7^{ème} autre membre : en l'absence de candidat, le poste est laissé vacant

8^{ème} autre membre : un seul candidat : Michel BURILLE obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

9^{ème} autre membre : un seul candidat : Thierry PERONNE obtient 31 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

10^{ème} autre membre : en l'absence de candidat, le poste est laissé vacant

11^{ème} autre membre : un seul candidat : Patrice FILLOUX obtient 32 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

12^{ème} autre membre : un seul candidat : Jean Paul CHAPUT obtient 33 voix au 1^{er} tour de scrutin et est proclamé élu

13^{ème} autre membre : 7^{ème} autre membre : en l'absence de candidat, le poste est laissé vacant

14^{ème} autre membre : 7^{ème} autre membre : en l'absence de candidat, le poste est laissé vacant

Le secrétaire de séance
M. Nicolas AUBINEAU

Le président
M. Etienne LEJEUNE

Les membres :

